MIR - QUALIFICATIONS REGIONALES JEUNES U12/U14/U16
CHAMPIONNAT REGIONAL

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

Qualifications :

MIR 1	**5 & 6 mai**	**GOLF DE DIJON-BOURGOGNE**
MIR 2	**2 & 3 juin**	**GOLF DE BESANCON**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans un club de Bourgogne ou de Franche-Comté et membre de son association sportive et ayant acquitté son droit de jeu fédéral (35€) pour la saison 2018 avant la 1ère épreuve.

CATÉGORIE D'ÂGE :

U12 : 12 ans et moins – **U14** Benjamin(e)s 13 et 14 ans – **U16** Minimes 15 et 16 ans

CRITERES DE PARTICIPATION : dans le tableau ci-dessous

La moyennes SP qui sera utilisée sera la moyenne tournante sur 12 mois s'affichant sur l'extranet à la date limite d'inscription ainsi que le nombre de tours joués en SP
Ils sont renseignés sur l'extranet de chaque club : xnet.ffgolf.org voir : Onglet Sport - Menu Moyenne SP.

MIR - LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE						
	U 12 (2006 et plus)		U14 (2004 - 2005)		U16 (2002 - 2003)	
	Garçons	Fille	Garçons	Fille	Garçons	Fille
Moyenne SP	**≤ 50**	**≤ 54**	**≤ 30**	≤ 36	**≤ 24**	**≤ 28**
Minimas tours SP	**3**	**3**	**5**	**5**	**7**	**7**

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous, 18 trous/tour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Pour chaque série d'âge et de sexe des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve voir (grille ci-dessous). Les ex-æquo éventuels se partageront les points des places obtenues.
Le classement final pour la sélection Bourgogne – Franche Comté se fera en additionnant les points obtenus.

Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points
1er	100		6ème	35		11ème	15		16ème	10		21ème	5
2ème	70		7ème	31		12ème	14		17ème	9		22ème	4
3ème	60		8ème	26		13ème	13		18ème	8		23ème	3
4ème	51		9ème	20		14ème	12		19ème	7		24ème	2
5ème	43		10ème	18		15ème	11		20ème	6		25ème	1

REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de La Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS		FILLES
U12	GRIS	Départs ORANGE Jeunes	VIOLET
U14	JAUNE		ROUGE
U16	BLANC		BLEU

HEURES DE DEPART ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue en concertation avec le Club et l'arbitre désigné.

PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de Ligue.

En cas d'égalité pour le titre le ou les ex-aequo seront départagés par un play off trou par trou.

INSCRIPTIONS

Via le site de la Ligue de Bourgogne Franche Comté http://www.liguegolfbfc.fr

MIR 1 à Dijon-Bourgogne jusqu'au samedi 30 avril.

MIR 2 à Besançon jusqu'au samedi 26 mai.

Reconnaissance gratuite la veille de la compétition ou 15 jours la précédant, selon les disponibilités des clubs, sur réservation obligatoire et sur un seul 18 trous.

QUOTAS POUR LA FINALE INTER REGION EST

34 places seront attribuées à la Bourgogne - Franche Comté réparties de la manière suivante :

28 places seront attribuées mathématiquement en fonction du résultat final des deux MIR régionaux. **6 WC resteront à la disposition de l'ETR de la ligue**. Elles peuvent être intégralement attribuées ou non, selon l'avis de l'ETR.

Quotas	Garçons	Filles
U16	5	3
U14	5	4
U12	6	5
Wild Cards	6	

Golf de Dijon-Bourgogne
10 & 11 Juillet

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous, 18 trous/tour

Inscription : Réalisée par la Ligue après le résultat finale des MIR Bourgogne Franche-Comté
Départage : Play-off mort subite si égalité pour les places qualificatives au CFJ

QUOTAS FINALE IR EST

Ligue de l'EST + Ligue de Bourgogne-Franche-Comté

	Bourgogne Franche-Comté	GRAND EST	TOTAL	WC FLOTTANTES IR EST	TOTAL
QUOTAS FINALE IR EST 2018	34	62	96	+ 10	106

QUOTAS IR EST POUR LE CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES

QUOTAS	Garçons	Filles
U16	Déterminé ultérieurement	Déterminé ultérieurement
U14	**5**	**3**
U12	**8**	**6**

Les 10 premiers benjamins et les 5 premières benjamines (U14) du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas déjà donnés dans le tableau ci-dessus

Les 40 premiers et 25 premières minimes U16 du Mérite jeunes de juin seront directement qualifiés
Les quotas restants seront communiqués après la publication de ce mérite

L'IR Est dispose de 2 places flottantes toutes catégories confondues (possibilité de retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres) :
L'IR Est déterminera avant la date de sa finale Interrégionale les affectations de ses 2 quotas flottants et avertira la ffgolf.

PRISE EN CHARGE DES JOUEURS QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES

Ils seront connus à l'issue de l'épreuve interrégionale de DIJON BOURGOGNE.

1 - La ligue prendra en charge les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

2 - La ligue prendra en charge **forfaitairement (80€ /jour) pour chaque joueur.**

3 - La CTR prendra en charge si besoin l'aide technique (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4 – La Ligue ne prendra pas en charge les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.